

# JE ME FAIS VACCINER CONTRE LA COVID19

## POURQUOI ?

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme.

Selon la Haute autorité de la Santé (HAS), les premiers objectifs du programme de vaccination seront de réduire la morbidité et la mortalité attribuables à la maladie (hospitalisations, admissions en soins intensifs et décès) et de maintenir les activités essentielles du pays, particulièrement celles du système de santé pendant l'épidémie.

## COMMENT ?

Il est recommandé d'effectuer une visite pré-vaccinale auprès de son médecin traitant avant la prise de rendez-vous obligatoire.

Il est obligatoire d'être muni de la carte vitale.

## POUR QUI ?

À partir du 18 janvier, la vaccination concernera les personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas en EHPAD ni en établissements.

## QUAND ET OÙ ?

Dans le Gers, les 6 premiers centres de vaccination de proximité ont été mis en place et répartis sur tout le territoire.

**Lundi 18 janvier — Mirande**  
**Mardi 19 janvier — Fleurance**  
**Mercredi 20 janvier — Nogaro**  
**Jeudi 21 janvier — Condom**  
**Vendredi 22 janvier — Samatan**  
**Samedi 23 janvier — Auch**



Prise de rendez-vous obligatoire au :

**0.800.72.32.32**

de 8h30 à 17h30 du lun au ven, numéro vert gratuit

Plus d'informations sur **gers.fr**  
LE DÉPARTEMENT